

# Solidaires en action N° 55

Le 21 mars 2011

## Xénophobie, discriminations : mobilisation et vigilance !

L'association Vigilance et Informations Syndicales Antifascistes a lancé un appel de syndicalistes contre la politique xénophobe du gouvernement et les idées du Front national : Mobilisation et vigilance, contre la politique xénophobe et discriminatoire de Sarkozy, face au Front National toujours à l'affût. [www.visa-isa.org](http://www.visa-isa.org)

Nous, syndicalistes, attachés au progrès social, assistons à une grave régression des droits sociaux et à une avancée de la xénophobie, terreau des idées d'extrême droite. Nous vivons et constatons au quotidien :

- Le développement d'une gestion des salariés par la précarité, dont les premières victimes sont les jeunes et les femmes.
- Le gel des salaires et des traitements, la baisse des retraites, réduisant gravement le pouvoir d'achat d'une grande partie de la population ; des centaines de plans de licenciements condamnant jeunes et salariés âgés au chômage.
- Le traitement d'exception réservé aux salariés dits « sans papiers ».

Le candidat président avait promis « travailler plus pour gagner plus », mais dans les faits ce sont les plus riches qui sont les gagnants et les **inégalités ne se sont jamais autant creusées !** Entre 2004 et 2007, les 0,001 % des mieux payés ont gagné 40 % de plus !

**Une politique qui favorise la banalisation des idées de l'extrême-droite.** Depuis 2007, le gouvernement Sarkozy-Fillon n'a cessé d'avoir recours aux idées les plus réactionnaires, anti-immigrés et anti-jeunes. Depuis l'épisode du karcher censé nettoyer les banlieues jusqu'au débat nauséabond sur l'identité nationale en passant par l'affaire des « auvergnats » trop nombreux selon le ministre Hortefeux, la liste des clins d'œil appuyés à l'extrême droite est longue. Les actes ont suivi les paroles : fermeture du centre de réfugiés de Sangatte, reconduite musclée de « clandestins » aux frontières, caractère arbitraire des régularisations de sans papiers, criminalisation des soutiens (délit de solidarité) ...

**Une politique qui s'en prend aux plus démunis et qui vise à diviser.** Aujourd'hui, la politique antisociale du gouvernement se découvre au grand jour, notamment au travers de sa réforme sur les retraites. En outre, avec l'affaire Woerth-Bettencourt, il apparaît pour ce qu'il est : le gouvernement de Neuilly et de l'exclusion ! Pour preuve :

- Démantèlement des camps de gens du voyage et de Roms
- Déchéance de la nationalité pour certains français « d'origine étrangère » condamnés
- Attaque contre le droit d'accès aux soins pour les sans-papiers (Proposition de restriction de l'Aide Médicale d'Etat)

Et demain, jusqu'où iront-ils ? Bien sûr le FN savoure sa « victoire idéologique » et somme le pouvoir de passer aux actes.

Nous, syndicalistes, nous nous opposons fermement à cette politique de division, de stigmatisation et de répression qui vise d'abord à faire diversion face au mécontentement qui enflé dans le pays. Nous nous y opposons aussi parce qu'à terme, elle ne peut que renforcer le FN.

**Un nouvel emballage mais le danger est le même.** Le FN veut se donner une image plus présentable avec Marine Le Pen. Mais fût-il relooké en brun marine, ce parti n'en reste pas moins un danger. De plus, des petits groupes l'aiguillonnent par des initiatives médiatiques stigmatisant les musulmans (apéros racistes, listes « anti-minarets ») ou s'en prenant aux homosexuel-le-s et au droit à l'avortement. Toute cette mouvance d'extrême droite est confortée par les surenchères gouvernementales et les passerelles qui se reforment avec certains courants des partis de droite sensibles à l'idéologie frontiste et sa pression électorale. Cette menace s'inscrit dans une montée de l'extrême-droite dans plusieurs pays : Suède, Pays-Bas, Autriche, Hongrie, Suisse, Etats-Unis (mouvement Tea Party) ...

Nous devons redoubler nos efforts pour redonner corps à la nécessaire vigilance syndicale et antifasciste.

Plus que jamais il appartient aux organisations et aux structures syndicales de :

- Former leurs militants au **combat contre les idées racistes, xénophobes et homophobes** sur le lieu de travail
- Dénoncer, sans relâche, auprès des adhérents et des salariés, le **caractère mensonger et nocif de « l'offre politique » de l'extrême-droite.**
- Contribuer aux **mobilisations les plus larges et unitaires contre l'extrême droite** et contre toutes les politiques qui la favorisent.



## Déclaration unitaire à propos de la « préférence nationale »

CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA ont signé cette déclaration commune ; CFTC, CGC, FO n'ont pas voulu s'y associer.

**La préférence nationale n'est pas compatible avec le syndicalisme !** La situation sociale est grave : 5 millions de demandeurs d'emploi, 8 millions de français vivant sous le seuil de pauvreté, accroissement de la précarité, conditions de travail dégradées... L'accroissement des inégalités et des injustices mine la cohésion sociale. L'absence de perspectives, un dialogue social insuffisant, provoquent interrogations et désarroi face à l'avenir. Dans ce contexte, les organisations syndicales, ne peuvent rester indifférentes à l'utilisation de la situation sociale pour promouvoir certaines thèses dans le débat public comme le fait le Front national. La thèse de la préférence nationale est antinomique avec les valeurs fondamentales du syndicalisme. L'exclusion, le rejet de l'autre, le repli de la France sur elle-même et la fermeture des frontières, la désignation de boucs émissaires, la dénonciation de l'immigration comme responsable de tous les maux sont des attitudes qui, l'histoire en témoigne, ne peuvent conduire qu'au pire.

Les organisations syndicales agissent quotidiennement pour rechercher et exiger des réponses face à cette situation sociale ; en matière d'emploi, de pouvoir d'achat, d'égalité des droits... Leur action est portée par les valeurs qui sont celles du syndicalisme au cœur desquelles figurent la solidarité entre tous les salariés et la lutte contre toutes les formes de discrimination. Les organisations syndicales CFDT, CGT, FSU, SOLIDAIRES, UNSA sont déterminées à empêcher l'instrumentalisation du syndicalisme par le Front national qui n'est pas un parti comme les autres et dont les orientations sont à l'opposé des valeurs qu'elles portent. Les organisations syndicales sont aussi garantes du respect de ces valeurs au sein de leurs organisations et par leurs militants.

## Notre santé est en danger : manifestations le 2 avril

*Après des années d'une politique de réduction des moyens et de réformes successives, la mise en place par la loi Hôpital Patient Santé Territoire (loi Bachelot) des Agences Régionales de Santé (ARS) accélère la privatisation de notre système de santé. Pour le service public cela se traduit par des fermetures de services, fusions d'hôpitaux et réductions de personnels... Cela aboutit à de véritables déserts médicaux, dans les secteurs urbains comme à la campagne. La permanence des soins est menacée. Pour les malades et leurs proches, les distances augmentent, avec tous les risques et les coûts supplémentaires que cela comporte.*

Les directeurs des ARS, nommés par le gouvernement détiennent tous les pouvoirs pour organiser la santé dans son ensemble, en appliquant les directives gouvernementales. La représentation des usagers, des personnels et des élu-e-s est réduite. Planifiant la désorganisation et la réduction des soins publics, les ARS favorisent le transfert vers le privé lucratif des soins les plus rentables pour le plus grand profit des groupes financiers de la santé et de leurs actionnaires. Le nombre de centres de santé, de services de PMI diminue, la médecine scolaire est en voie de disparition, la médecine du travail risque d'être totalement sous le contrôle du patronat... Les maternités de proximité et sont remplacées par des usines à bébés. Pour l'IVG, les objectifs sont aussi de concentrer leur pratique dans quelques centres, et le développement abusif de l'IVG médicamenteuse. La psychiatrie peu à peu privée de ses moyens de soin devient un instrument de contrôle social s'appuyant sur le tout sécuritaire.

*Pour sauvegarder et promouvoir la santé publique, pour la sécurité sociale universelle et solidaire, participons à la journée nationale d'action le 2 avril ! Accès aux soins partout, pour tous et toutes : c'est un droit, défendons-le !*

**La sécurité sociale financée par les cotisations en fonction des revenus doit permettre à chacun de bénéficier des soins selon ses besoins : c'est un principe solidaire.** De nombreuses mesures ont fait reculer ce principe solidaire : forfaits, franchises, dépassements d'honoraires, pénalités, remboursements... Ce qui reste à la charge des foyers ne cesse d'augmenter. Tout cela pousse vers l'assurance privée individuelle celles et ceux qui en ont encore les moyens et c'est par millions aujourd'hui que des gens diffèrent ou renoncent aux soins. Le gouvernement veut privatiser la protection sociale en favorisant la création d'un marché pour les assurances privées. Chaque exonération de cotisation pour une entreprise ou un emploi, met à mal le financement solidaire de la sécurité sociale. Le projet sur la dépendance prévoit l'obligation de souscrire une assurance individuelle privée dès l'âge de cinquante ans ce qui remet en cause le principe fondamental de solidarité.

## Nucléaire : nous voulons le choix

Plus de 60 organisations dont Solidaires, SUD-Rail et SUD Etudiant ont appelé à un rassemblement le 20 mars dans plus de 130 villes en France. L'appel unitaire rappelle la catastrophe en cours, affirme la solidarité avec les japonais et particulièrement les travailleurs du nucléaire. Il demande **une autre politique s'appuyant sur la réduction des consommations, la sobriété et l'efficacité énergétique et sur le développement des énergies renouvelables.** Il exige l'arrêt des tous les projets nucléaires en cours et le renoncement à la prolongation de la durée de vie des vieilles centrales, dans l'attente d'un débat démocratique sur l'avenir énergétique. **Solidaires, dans un communiqué, a rappelé les risques du nucléaire, accrus par la libéralisation du secteur qui allège l'entretien, par la volonté de prolonger la durée de vie des centrales de plus de 30 ans, et demande la sortie du nucléaire.** Le communiqué de SUD Energie insiste pour un choix en matière énergétique qui diminue les risques et qui s'accompagne d'un reclassement des travailleurs.

## La justice est en danger : toujours unis !

La mobilisation unitaire se poursuit, à l'appel des syndicats du secteur : CGT, CFDT, FO, UNSA, FSU, SAF, Syndicat de la magistrature, etc., et Solidaires Justice.

Après la mobilisation des 9 et 10 février, la coordination nationale Justice a décidé de deux nouvelles journées d'action, le 28 et 29 mars, pour la défense d'un service public de la justice de qualité et pour des moyens à la hauteur de cette ambition. **Ces journées seront ponctuées le 29 mars par une grande manifestation nationale interprofessionnelle à Paris.** Après l'affaire de Nantes, la seule proposition faite par le ministère a été la constitution d'un groupe de travail sur les méthodes. A aucun moment, la question des moyens n'a été posée. Les organisations syndicales et professionnelles des différentes administrations ont engagé un travail de recensement des moyens manquants et exigent un **plan d'urgence pour la justice** passant par le recrutement d'agents titulaires.

## 29 mars : en grève contre la politique de La Poste

Les organisations syndicales de La Poste appellent à la grève le 29 mars. Pour SUD PTT, il était plus que temps de se mobiliser pour mettre un frein à la politique de la direction.

**Les conditions de travail sacrifiées sur l'autel de la productivité :** Pourtant, au vu des dégâts subis dans toute l'entreprise ce n'est pas le manque de pédagogie qui est crucial. Les conditions de travail ne cessent de se dégrader, entraînant un nombre d'arrêts maladie de plus en plus important et une augmentation des accidents de travail. Troubles musculo-squelettiques, dépressions, syndrome du canal carpien, etc., deviennent le lot quotidien des postier-e-s. La Poste nie complètement ce constat et va même jusqu'à minimiser la lettre du syndicat des médecins de prévention qui tirait, il y a un an, la sonnette d'alarme. Sa dernière proposition : augmenter l'enveloppe pour les projets d'établissements locaux pour diminuer les « irritants », ce qui agace au quotidien : si La Poste voulait jeter un voile sur la dégradation des conditions de travail, elle ne s'y prendrait pas autrement !

**Emploi : redonner de l'air aux postier-e-s.** Depuis plus de huit ans, c'est près de 50 000 emplois supprimés, dont près de 14 000 en 2010. Et La Poste en annonce encore 50 000 d'ici 2015. Nous ne pouvons continuer comme cela, des recrutements massifs sont nécessaires. A commencer par ces jeunes en CDD qui se retrouvent à la porte à la fin de

leur contrat, sans perspective d'emploi à La Poste... alors que le chômage est toujours important dans le pays.

**Réorganisations incessantes :** Les réorganisations s'enchaînent à une vitesse effrénée. Bien sûr, elles ne prennent en compte que les désirs de l'employeur, pas le bien-être au travail des postier-e-s.

**Les salaires en berne :** Depuis plusieurs années, fonctionnaires et contractuel-le-s sont au régime sec. Face à cette situation de disette salariale, la direction répond taux de promotion exceptionnel, intéressement et, pour le futur, actionnariat salarié. Voilà leur vision du partage des bénéfices. C'est aussi cette vision qui a

**Arrêt des réorganisations, remplacement de chaque départ par un recrutement, transformation des emplois précaires en CDI, la grève du 29 mars doit être une étape pour stopper la course folle de la direction de La Poste !**

permis à Patrick Werner, ex-directeur de La Banque Postale de partir avec un paquet cadeau de 980 000 euros. Au contraire, nous voulons un autre partage des

richesses, ce qui passe par des revalorisations immédiates des salaires.

**Face à cela la nécessité de lutter :** Nous ne pouvons plus accepter que les vies personnelles soient sacrifiées et que la vie professionnelle soit bradée au profit de la productivité. Les luttes locales se multiplient, comme au Lauzet où les facteurs ont gagné sur leurs revendications.

## Solidaires avec Nordine, licencié il y a un an par GrDF

Le 23 février, devait avoir lieu au tribunal des prud'hommes de Paris, le jugement sur le licenciement de Nordine. Salarié de GDF depuis 12 ans sans que jamais sa compétence professionnelle ne soit remise en cause, Nordine a été licencié pour des faits relevés à peine 1 mois après la fin d'un mouvement social majeur où il avait pris une place très active. Les motifs invoqués n'auraient jamais conduit au licenciement dans un autre contexte, et de plus, ils reposent sur un dossier de toute évidence monté de toutes pièces par la direction, pour « faire un exemple » et montrer ce qu'il en coûte à ceux qui osent s'opposer publiquement à la direction et se faire le porte parole du mécontentement des salarié-e-s.

Au-delà du soutien à notre camarade licencié il y a un an, il s'agit de défendre le droit de grève et les libertés syndicales en obtenant sa réintégration. Malheureusement, une nouvelle fois, la direction de GrDF a demandé un report de l'affaire, qui sera jugée le 31 mai. La direction a prétendu ne pas avoir eu les éléments assez tôt, alors qu'elle connaît le dossier depuis plus d'un an puisqu'il a été présenté plusieurs fois devant les instances internes (conseil de discipline). Pour eux, bien sûr, rien ne presse, bien au contraire. **Mais pour Nordine, cela signifie 3 mois de plus d'attente, sans emploi...**

## Les salarié-e-s d'ADOMA dans l'action le 28 mars

*Du jamais vu dans le secteur du logement social : le premier « plan social » dans cette activité aura lieu à ADOMA (ex-SONACOTRA), société dont les actionnaires majoritaires sont l'Etat et la Caisse des Dépôts et des Consignations via sa filiale la SNI. Cela survient à peine deux mois après le désengagement de l'Etat qui a donné un mandat de gestion à la Caisse des Dépôts et des Consignations et à la SNI.*

Dans un premier temps et sur la base de documents fournis par la direction l'intersyndicale ADOMA a identifié la **suppression de 266 postes de travail** sur un effectif de 2600 salarié-e-s. Ce plan vise aussi la **cession dans un premier temps au privé de 10% du logement social alors que la France doit faire face à une crise sans précédent**. Ceci n'est que le début d'une véritable privatisation du logement social. La direction n'hésite pas à présenter ce vaste projet de compression des effectifs comme un moyen d'améliorer la qualité de vie des plus démunis alors qu'elle ne s'engage ni sur la baisse du prix du logement ni sur l'amélioration des services. Au contraire, elle casse les lieux de vie les plus essentiels tels que la cafétéria. Par ailleurs, la direction annonce un plan de réhabilitation du logement sans prendre aucun engagement ferme et sans donner aucune possibilité de faire face aux besoins actuels.



**L'intersyndicale appelle à un rassemblement national, au siège D'ADOMA (ex-SONACOTRA), le 28 mars à Paris.**

Nul doute, que ce plan social à ADOMA n'est qu'une première étape d'un vaste plan de destruction du secteur du logement social et très social au profit de grands intérêts purement mercantiles. Pour contrecarrer et s'opposer à ce plan et protéger tant les emplois, les missions très sociales d'ADOMA, ainsi que l'intérêt des usagers, toutes les organisations syndicales (SUD, CFDT, CGC, CGT, FO, CFTC, UNSA) se sont constituées en une intersyndicale soutenue en cela par tous les salarié-e-s de l'entreprise et par les organisations syndicales de la SNI, dont les membres sont bien conscients qu'après ADOMA ce sera le tour des filiales du groupe à être affectées par ce vaste projet de démembrement du logement social.

## La SNCF aussi licencie ceux qui luttent

*SUD-Rail dénonce la décision prise par la direction SNCF qui a décidé d'aller jusqu'au bout du licenciement d'un cheminot de la Région de Paris Est, coupable ... d'avoir pleinement participé à une grève en décembre dernier.*

**Un dossier disciplinaire vide** : ce qui fait office de « motivation » à cette décision si grave, c'est que le salarié se trouvait dans son local de travail durant la grève et qu'il a remis en charge une radio de manœuvre. Mais un de ses chefs « a la conviction qu'il voulait porter atteinte à la sécurité des circulations ». Ainsi, **la direction SNCF licencie un cheminot, non pour des faits, mais parce qu'un dirigeant juge qu'il avait « l'intention de... »**. Une petite dose d'éthique, aurait dû conduire la Direction des Ressources Humaines et le Président de la SNCF à annuler cette sanction inique, dans le cadre du recours statutaire déposé par l'agent et par la fédération SUD-Rail. La décision prise vise à légitimer que lutter pour les droits des salarié-e-s mérite la sanction la plus grave, le licenciement, sur laquelle la direction de l'entreprise ne revient pas.

**La fédération SUD-Rail organise un nouveau rassemblement, le 6 avril, jour du jugement en référé devant le tribunal des Prud'hommes à Paris.**

L'attaque contre Fabien, c'est une attaque contre l'ensemble des cheminot-e-s, et en fait contre tous les travailleurs/ses qui entendent résister contre la dégradation de leur conditions de travail, contre la mise en cause de leur sécurité, contre les atteintes physiques et psychiques liées au management actuel. A EDF, à La Poste, des militants syndicaux subissent le même sort, pour avoir participé ou soutenu des luttes, les « désobéisseurs » de l'Education Nationale, qui osent refuser de confondre Education et Endoctrinement, sont également sanctionné-e-s. Dans l'ensemble de ce qui reste du secteur public, les dirigeants en place s'appliquent à exercer une très forte répression, dans l'espoir d'accélérer les privatisations, de renforcer la pression sur tous les salarié-e-s. C'est le prolongement du harcèlement subi par les militants syndicaux dans de nombreuses boîtes du privé : environ 15 000 licenciements, chaque année, de ces salarié-e-s protégé-e-s, que le Code du travail ne protège guère de la haine de classe patronale.

## Pas d'argent public pour fermer les usines et licencier !

Le 14 mars, Solidaires et CGT organisaient une manifestation à Rouen, du Conseil Régional à la Préfecture. Deux cibles symboliques, pour crier le **refus des suppressions d'emplois dans le secteur automobile**, notamment chez les équipementiers comme **Sealinx qui prévoit de supprimer un tiers de ses effectifs dans l'Eure** ou **Cooper qui entend fermer l'usine de Bolbec (317 salarié-e-s)**. Une nouvelle fois les syndicats SUD et CGT de Cooper ont dénoncé **les pouvoirs publics qui débloquent des fonds pour les patrons et les actionnaires qui s'en servent pour ... licencier** ! De nouvelles actions seront nécessaires ; souhaitons qu'elles se déroulent sous le signe de l'unité syndicale comme cela se passe chez Cooper ... et non en suivant l'exemple de l'UD CGT qui s'est empressée de rencontrer la Préfecture avant l'arrivée de la manifestation, donc sans Solidaires, et sans représentant-e (ni SUD, ni CGT !) des Cooper !